



# Salon de la Conchyliculture Vannes, 29 et 30 septembre 2010

## MERCREDI 29 septembre

### 11h – Inauguration et visite du salon

### 15h – 1<sup>er</sup> atelier

#### ATELIER 1 – LES SCHEMAS DES STRUCTURES

Le décret de 83 modifié en octobre 2009, portant sur le régime des concessions de cultures marines, renforce le rôle et la place du schéma des structures. Il devient un réel outil de gestion du domaine public maritime au service de toute la profession et plus particulièrement comme référence absolue de la commission des cultures marines. A l'heure où la profession doit revoir et actualiser ses différents schémas de structures, il apparaît opportun de présenter le cadre réglementaire, les enjeux pour la profession (au plan collectif et individuel) et la méthode d'élaboration des schémas des structures

*L'atelier sera animé par la SRC avec l'intervention de M. Robert Parisse de la DDTM/DML du Morbihan.*

## JEUDI 30 septembre

### 11h – 2<sup>ème</sup> Session d'ateliers

#### ATELIER 2 – LA SECURITE AU TRAVAIL

Le droit du travail impose à l'employeur de toute entreprise d'engager et de formaliser une démarche de prévention des risques dans son entreprise. Cette obligation, dans le domaine conchylicole répond à plusieurs objectifs liés au milieu dans lequel l'activité s'exerce et à la diversité des matériels et installations utilisés. L'atelier vise à préciser les enjeux et obligations de la prévention des risques en mettant en avant les obligations liées aux contrôles périodiques des matériels et installations et au document unique de prévention.

*L'atelier sera animé par la SRC avec l'intervention d'un inspecteur du travail maritime*

### 14h30

#### ATELIER 3 – LES CONSEQUENCES DE LA CRISE OSTREICOLE, LE PILOTAGE DES ENTREPRISES

Suite aux mortalités de juvéniles d'huîtres creuses depuis 2008, d'une situation de crise conjoncturelle nous passons à une crise structurelle qui fragilise durablement les entreprises. Ainsi, au-delà de l'indemnisation des pertes, différents dispositifs nationaux et régionaux sont mis en place pour accompagner les entreprises.

Dans ce contexte,

- Nautil interviendra sur les moyens et les méthodes pour définir une stratégie et sur comment gérer l'entreprise en cas de crise structurelle
- Entreprises et Développement présentera les grandes lignes du dispositif emploi-formation mis en place à l'échelle régionale ainsi que le calendrier des réunions locales à destination des professionnels et de leurs conseils.

*L'atelier serait animé par les SRC avec les interventions du cabinet Nautil et Entreprises et Développement.*